



Licenciement a l'amiable,quelles sont les formalités

Par **mary21**, le **15/02/2008** à **17:52**

bonjour je voudrais négocier mon licenciement avec mon patron et j'aimerais savoir si dans ce cas j'aurai le droit aux assedics et quels sont les délais?
j'aimerais avoir des conseils pour savoir quels sont mes droits envers mon patron pour ne pas me faire avoir.
merci beaucoup